

Quand les voyageurs ont la parole

L'Union des transports publics (UTP) a révélé hier, les chiffres de l'Observatoire de la mobilité 2016. Avec parmi eux, quelques surprises.

PAR JILA VAROQUIER

Mieux comprendre comment se déplacent les Français et les Franciliens. C'est l'objectif de l'UTP, (union des transports publics) qui regroupe les entreprises du transport. Hier, elle a rendu les résultats d'un sondage, réalisé par l'Ifop, partout dans l'Hexagone auprès des usagers des transports en commun. « L'intérêt est d'être en capacité de mieux entendre, comprendre et de faire des propositions à l'occasion des prochaines élections présidentielles », détaille Jean-Pierre Farandou, président de l'UTP. Les résultats se déclinent aussi pour l'Île-de-France. En voici les principaux enseignements.

■ DES FRANCIENS PARTICULIÈREMENT MOBILES

Ils sont 87 % à prendre les transports, soit 20 points de plus que dans le reste de la France. Une majorité d'usagers se tournent vers le métro (74 %), suivis du bus (59 %) puis du RER (50 %). 51 % disent prendre les transports pour éviter les embouteillages et les problèmes de stationnement.

Mais, selon l'UTP, le RER et le Transilien ont perdu 3 points par rapport à l'enquête de l'année dernière. La faute selon les professionnels à divers facteurs : « Le passe Navigo unique a attiré de nouveaux usagers sur certaines lignes, précise Pierre Izard, directeur Sécurité à la SNCF. Mais le faible prix du pétrole, les grèves du printemps 2015, les attentats, la perception d'insécurité ainsi que les travaux sur les lignes en ont poussé d'autres à se déplacer autrement ».

Des chiffres à relativiser puisque de son côté la SNCF assurait fin octobre que son Transilien avait gagné près de 6,8 % de hausse de fréquentation.



Puteaux (Hauts-de-Seine), gare de la Défense. Le sondage réalisé par l'Ifop a pour objectif de mieux comprendre la façon dont se déplacent les Français et les Franciliens.

■ LA FRAUDE ? PAS GRAVE SELON LES USAGERS

Au grand dam de l'UTP, 51 % des Franciliens interrogés estiment la fraude « acceptable ». D'autant plus si les distributeurs sont en panne ou les revenus du ménage trop faibles. Eventuellement, frauder pour de petites distances peut-être toléré. « Il va falloir faire un peu de pédagogie, reconnaît Jean-Pierre Farandou. Nous n'avons pas d'autres choix que de réduire la fraude pour disposer de plus de ressources ».

■ MAIS UNE PLAIE POUR LES TRANSPORTEURS

La lutte contre la fraude s'est intensi-

fiée en Île-de-France, mais les entreprises de transport veulent aller plus loin. L'UTP a ainsi mis au point un logiciel qui permettrait de retrouver les contrevenants, même s'ils ont donné une mauvaise adresse. Les noms et prénoms donnés lors des contrôles pourraient être croisés avec ceux détenus par les banques ou la caisse d'allocations familiales (CAF). Pour être mis en œuvre, ce logiciel devrait obtenir un feu vert légal par décret gouvernemental, après consultation de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Il permettrait de récupérer une partie des 5 millions d'amendes non recouvrées par an.

■ LE RÊVE DE SE DÉPLACER GRATUITEMENT

Pour 30 % des franciliens interrogés, les transports en communs devraient être un service public gratuit (29 % des Français). Avant même l'eau (28 %) ou la distribution d'énergie (18 %). « C'est très positif, estime Richard Dujardin, directeur Général France de Transdev et vice-président de l'UTP. Cela signifie qu'ils considèrent les transports comme un service de première nécessité. Mais si l'on veut donner de la valeur à un service, il faut lui donner un prix. Nous avons déjà du mal à éviter le vandalisme et les incivilités ».

■ L'UTP VEUT AU CONTRAIRE UNE HAUSSE DES PRIX

L'UTP, lui, souhaite en plus d'une hausse des prix, la mise en place d'une tarification non pas basée sur le statut (étudiant, retraité, salarié, etc) mais sur les revenus : « Cela permettrait de répercuter l'inflation, augmenter les tarifs lorsqu'il y a de nouvelles lignes ou des matériels neufs, affirme Jean-Pierre Farandou.

En 2000, l'utilisateur contribuait pour moitié au coût de son déplacement. Aujourd'hui, il n'en paie que 30 % ». 62 % des Franciliens estiment eux que le prix du ticket doit rester basé sur le statut.

87%
DES FRANCIENS
DISENT PRENDRE LES
TRANSPORTS EN
COMMUN

51%
ESTIMENT LA
FRAUDE ACCEPTABLE

50%
SE SENTENT MOINS
EN SÉCURITÉ

30%
SONT FAVORABLES
À LA GRATUITÉ